

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 20 FEVRIER 1846.

No. 5

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE.

C'est sans doute beaucoup d'avoir mis au monde une société intellectuelle publique, d'y avoir établi des idées immuables, fondamentales, librement reconnues et acceptées par des intelligences de tout rang. La doctrine catholique l'a fait, et aucune autre ne l'a fait après elle. Mais, si remarquable que soit cet ouvrage, et bien qu'on ne puisse l'attribuer qu'à l'esprit de Dieu, tant l'esprit de l'homme est faible et incapable d'un tel monument, toutefois, ce n'est point encore là le terme de l'action sociale réservée à la doctrine catholique. La société qu'elle a créée ne s'appelle point une société intellectuelle publique : son nom abstrait dont nous nous sommes servi jusqu'à présent, elle ne s'appelle point une société intellectuelle publique : son nom est plus grave, plus significatif, plus difficile à porter, plus célèbre, enfin, et vous m'avez déjà tous prévenu, Messieurs, en l'appelant l'Eglise ou la société catholique. Oui, c'est là le nom ; et ce nom suppose d'abord qu'il ne s'agit pas d'une société purement intellectuelle, mais d'une société organique, où l'unité doctrinale a pris corps sous un pouvoir hiérarchique, législatif, judiciaire et administratif, c'est-à-dire sous un pouvoir jouissant de la totalité des attributs nécessaires à la vie réelle d'une société. Telle est, en effet, la société catholique, et je l'ai fait voir il y a dix ans, lorsque, paraissant pour la première fois dans cette chaire, et saisissant le phénomène catholique par son côté le plus extérieur, j'ai traité l'organisation de l'Eglise, ce qui m'impose le devoir de ne pas m'y arrêter aujourd'hui. Je passerai donc outre, et je vous ferai remarquer que le nom de catholique ne réveille pas seulement l'idée de l'unité intellectuelle dans un corps organique et vivant, mais que, de plus, il signifie l'expansion universelle de cette unité : prodige si grand que l'Eglise, inspirée de Dieu et dédaignant tous ses autres titres, tels que ceux d'une de sainte, d'apostolique, qu'elle tenait aussi du premier concile œcuménique de Nicée, a retenue le nom de *catholique*, comme le nom qui lui appartient par excellence et qui, souverainement incommunicable, exprime le mieux cette force divine et créatrice qui, après l'avoir douée de lumière, de sainteté, d'unité, d'organisation, a fini par le pousser dans le monde avec cette dernière couronne de l'universalité.

Parlons donc de la société catholique, parlons de son expansion dans l'espace de l'humanité. C'est l'objet de cette conférence, où vous verrez encore tant de nouvelles preuves de la toute-puissance de notre doctrine qu'elles finiraient par me lasser. Oui, le scrupule qui me vient quelquefois, Messieurs, c'est de vous fatiguer de cette longue exposition de miracles, c'est qu'à force de répéter que le doigt de Dieu est là, le prodige n'arrive pour vous à l'état de lieu commun. Soutenez-moi contre un si singulier désespoir ; sachons considérer jusqu'au bout l'œuvre divine, si variée d'ailleurs dans son uniformité de force, de sagesse et de bonté.

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle et, en effet, s'il est vrai que Dieu ait fondé une société, comment en ont-ils fait le privilège d'une caste ou d'un peuple, d'un continent ou d'un hémisphère ? Si Dieu a voulu bâtir de ses mains un édifice social, assurément il l'a préparé pour tous. Tandis que les hommes, quelle que soit la magnimité de leurs desseins, travaillent pour eux, pour leur nation, pour une gloire et un horizon toujours bornés, Dieu fait luire son soleil sur tous ; il illumine les aigles au haut des montagnes et les oiseaux obscurs qui chantent leur créateur à l'ombre d'un épi de blé. Il songe à un brin d'herbe comme il songe à un cèdre, il s'occupe d'un atome comme d'une étoile, et l'universalité étant le caractère de ses moindres œuvres, à plus forte raison en imprimera-t-il le sceau à une société formée de ses mains pour la conservation et la propagation de la vérité. Non pas que, malgré ce désir d'étendre et d'assurer parmi les hommes le règne de la lumière, il fasse violence à notre liberté et ne nous permette pas d'échapper aux mailles du filet qu'il a déployé sur nous : non, ce droit nous reste dans toute sa plénitude, et il nous explique les apparentes faiblesses de l'ouvrage divin. Si le filet se rompt, comme le dit expressément l'Evangile, c'est que l'œuvre de Dieu n'exclut pas l'œuvre de l'homme, et que la liberté se fait jour à travers la souveraineté, sans détruire pourtant le caractère de l'action supérieure et maîtresse qui triomphe finalement jusque dans l'imperfection provisoire du résultat.

L'Eglise, disons-nous, la société intellectuelle fondée par la doctrine de Jésus-Christ, est catholique ou universelle dans son expansion. Mais, afin de bien l'entendre, remarquons une seconde fois qu'il ne s'agit pas d'une

simple expansion des idées immuables et fondamentales qui continuent le christiannisme ; ce serait déjà une magnifique universalité, et, néanmoins, ce n'est là qu'une partie du mystère de diffusion que nous appelons la catholicité. Outre l'expansion de l'unité doctrinale, la catholicité emporte avec soi l'expansion de l'unité hiérarchique, législative, judiciaire et administrative ; elle emporte la création d'un pouvoir doctrinal universel, d'un pouvoir hiérarchique universel, d'un pouvoir législatif universel, d'un pouvoir judiciaire universel, d'un pouvoir administratif universel : ce qui est tout simplement le comble de la sagesse. Voilà la thèse de la catholicité.

Quand même les protestants porteraient leur doctrine par tout l'univers, quand même cette doctrine serait aussi une et immuable qu'elle est divisée et mobile, qu'auraient-ils fait ? Ils auraient semé la Bible dans le monde, et avec la Bible, certaines idées qui y sont contenues ; mais ils n'auraient point établi universellement leur hiérarchie, puisqu'ils n'en ont point, leur législature, puisqu'ils n'en ont point, leur magistrature, puisqu'ils n'en ont point, leur administration, puisqu'ils n'en ont point. Ils auraient fait un chef-d'œuvre intellectuel, mais qui n'aurait rien de comparable à celui de la société catholique, asseyant partout, avec sa doctrine, son unité hiérarchique législative, judiciaire et administrative. Il me semble que les termes du mystère sont entendus.

Et ce petit dessein ; Messieurs, ce petit dessein d'un établissement catholique dans le monde, il n'a pas été seulement celui de Dieu. Il y a bien longtemps, même sans remonter jusqu'à Nemrod, Ninus et Sésostris, que les rois caressaient cette pensée, et qu'à l'exemple de Nabuchodonosor, ils assemblaient leurs grands et leurs généraux dans la solitude de leur cabinet pour leur déclarer qu'ils ont l'intention de soumettre l'univers à leur domination. Il y a bien longtemps aussi que ces rêves de géants s'évanouissent au réveil de la réalité. Car dès que l'homme veut s'étendre, dès qu'il s'adresse à l'espace, il rencontre dans la nature même matérielle un obstacle invincible à son ambition. Les anciens disaient très spirituellement que la nature a horreur du vide ; ils eussent pu dire encore mieux qu'elle a horreur de l'universalité, j'entends de l'universalité factice par où nous voudrions la soumettre au même sceptre et à la même main. L'espace est admirable sous ce rapport. Dieu lui a fait trois genres de barrières contre l'ardeur de nos envahissements politiques et religieux. Le premier, c'est la distance. A mesuré que le rayon s'éloigne du centre, sa dépendance s'accroît ; on obéit cent lieues, à mille on n'obéit guère ; à trois mille on n'obéit plus ; tous les liens se relâchent et se brisent par le seul effet du chemin. Si quelque unité momentanée subsiste entre la métropole et la colonie, le temps ne tarde pas à sonner l'heure de l'affranchissement. L'histoire est pleine de ces aversissements que la distance ne cesse de donner à votre orgueil.

Mais la distance n'est pas le seul rempart dont la nature ait armé l'espace contre nos entreprises d'universalité. Si la distance est l'épée de l'espace, la configuration en est le bouclier. Et quel bouclier fondu et ciselé de main de maître ! Suivez de l'œil ces chaînes de montagnes si artistement disposées pour créer des frontières inexpugnables ; ces sables brûlants que le dromadaire et le chameau franchissent à peine, et que les vents protègent encore contre la marche du voyageur ou du conquérant ; ces steppes arides et inhabitées où le despotisme n'a plus de points cardinaux pour se retrouver ; ces marais pestilentiels ; ces fies perdues au sein des mers et gardées par des récifs ; ces glaces des pôles ; ces tempêtes de l'Océan ; tous ces mille obstacles distribués avec tant d'art, et que soixante siècles d'efforts et d'exploration n'ont pas surmontés.

Ce n'était point assez. Le climat est venu se joindre à la distance et à la configuration pour faire du globe entier un défi à notre impuissance. Le soleil a choisi une route qui nous apporte sa chaleur avec une avarice et une prodigalité calculées ; quelques jours de marche, quelques degrés de latitude franchis, et cet homme puissant, Cyrus, Cambyse, qui vous voudrez, le voilà qui ne peut plus porter son casque, et qui désarme sa poitrine ! Encore un jour, encore un pas au devant du soleil, et cette armée florissante, qui se promettait l'empire du monde, la voilà qui se pâme sous la pression invincible de l'atmosphère ; le cavalier descend à l'ombre de son cheval, le fantassin se couche par terre ; ils sont comme un enfant qui s'est promené une heure de trop, et qui se prend à la robe de sa nourrice ! Nous touchons aux rivages fortunés de l'Italie ; il semble que son ciel et le nôtre sont deux frères nés à une seule année d'intervalle ; mais qui n'a vu la douleur de quelque enfant de l'Italie transporté par l'exil sous ces nuages de

France qui nous plaisent tant ? En vain le pauvre proscrit se réchauffe-t-il aux rayons de notre liberté ; sa tête se penche par le poids du souvenir et du regret, comme une fleur qui a été transportée d'une terre lointaine sur un sol qu'elle ignorait, et qui s'y consume sans joie et sans parfum, parce qu'elle est privée du soleil, des ombres et des vents de sa patrie.

Ainsi résiste l'espace à nos songes d'universalité, et tous les conquérants, l'un après l'autre, sont venus s'y briser. Quand ce jeune Macédonien, après les Graniques, Issus et Arbèles, eut touché les bords de l'Indus et que son cœur impatient le portait encore plus loin, jusqu'à ce qu'il eût gravé son nom à la limite même de l'univers, son armée l'arrêta. En vain se cacha-t-il sous sa tente, armé de la bouderie de toute sa gloire ; il fallut céder, et qu'il s'en allât mourir à Babylone dans un festin, ne sachant plus que faire de sa puissance et de son ambition. Les Romains, cette race si patiente à préparer ses conquêtes, si âpre à les étendre, et qui savait si bien fonder la solidité dans l'étendue, les Romains connurent le même œueil. Parvenus au Rhin et à l'Euphrate, ils eurent là une barrière que les conseils de leur sénat et les agitations de leur forum ne purent soulever. Au delà du Rhin, Varus laissait les ossements de ses légions ; et par delà l'Euphrate, Crassus payait de sa vie et de sa renommée la témérité qu'il avait eue de le franchir. Les exemples ne tariraient pas, et notre siècle même en a vu le fantastique retour. Longtemps le dernier des capitaines avait rivé le sort à sa volonté ; les Alpes et les Pyrénées avaient tremblé sous lui ; l'Europe en silence écoutait le bruit de sa pensée, lorsque, las de ce domaine où la gloire avait épuisé toutes ses ressources pour lui complaire, il se précipita jusqu'aux confins de l'Asie. Là son regard se troubla, et ses aigles tournèrent la tête pour la première fois. Qu'avait-il donc rencontré ? Était-ce un général plus habile que lui ? Non. Une armée qu'il n'eût pas encore vaincue ? Non. Ou bien était-ce l'âge qui refroidissait déjà son génie ? Non. Qu'avait-il donc rencontré ? Il avait rencontré le protecteur des faibles, l'asile des peuples opprimés, le grand défenseur de la liberté humaine : il avait rencontré l'espace, et toute sa puissance avait failli sous ses pieds.

Car si Dieu a créé de telles barrières au sein de la nature, c'est qu'il a eu pitié de nous. Il savait tout ce que l'unité violente renferme de despotisme et de malheur pour la race humaine, et il nous a préparé dans les montagnes et dans les déserts des retraites inabornables ; il a creusé la roche de saint Antoine et de saint Paul, premier hermite ; il a tressé avec la paille des nids où l'aigle ne viendra pas ravir les petits de la colombe. Oh ! montagnes inaccessibles, neiges éternelles, sables brûlants, marais empestés, climats destructeurs, nous vous rendons grâce pour le passé, et nous espérons en vous pour l'avenir ! Oui, vous nous conserverez de libres oasis, des thébaïdes solitaires, des sentiers perdus ; vous ne cesserez de nous protéger contre les sorts de ce monde ; vous ne permettrez pas à la chimie de prévaloir contre la nature, et de faire du globe, si bien pétri par la main de Dieu une espèce d'horrible et étroit cachot où l'on ne respirera plus librement que la vapeur, et où le fer et le feu seront les premiers officiers d'une impitoyable autocratie.

Mais peut-être ce que les conquérants n'ont pas pu, les doctrines l'auront fait ? Pas davantage, Messieurs, et il suffira d'un mot pour vous le montrer. Parmi les doctrines, celles dont le mouvement expansif a été le plus remarquable et qui a le moins mal imité les procédés du christianisme, c'est incontestablement le bouddhisme indien, car le mahométisme ne saurait lui être mis en parallèle, puisqu'il n'a jamais été qu'une conquête violente, et qu'il rentre ainsi dans les observations que nous préconitions tout à l'heure sur les conquérants. Le bouddhisme indien a eu, au contraire, une propagation pacifique et étendue qui attire à bon droit l'attention, quand il s'agit de l'expansion comparée des doctrines. Toutefois, son procès est facile, et son nom même d'indien décide la question. Pourquoi le bouddhisme a-t-il limité son prosélytisme et ses progrès aux deux presqu'îles de l'Inde, au Thibet, à la Tartarie, à la Chine et au Japon ? Ces régions, ils est vrai, sont considérables ; mais quelle faiblesse dans une doctrine qui va si loin dans des contrées contiguës et analogues, et qui, une fois ce développement acquis, s'y entretient toute vive sans faire un pas de plus ni par terre ni par mer ; Nous avons en France la liberté des cultes : pourquoi le grand lama de Thibet ne nous envoie-t-il pas des missionnaires ? Qu'a-t-il à craindre ? Depuis six cents ans qu'il a vu nos religieux et qu'il parait notre culte, qui l'empêche de s'en montrer reconnaissant et de nous initier aux idées de Bouddha ? Remarquez, Messieurs, que je ne parle que des idées, lorsqu'il s'agit aussi d'action hiérarchique, législative, judiciaire et administrative. Mais ce serait trop demander au bouddhisme, que de chercher qu'il obéit sur la terre au grand lama, et de quelle société organique il est véritablement le centre et l'unité. Bornons-nous aux idées, par cet effort si vain du bouddhisme, si étroit, et qui est pourtant la plus vaste tentative d'universalité doctrinale en dehors du christianisme, jugez du miracle de la catholicité. Jugez-en par l'espace si restreint où se meuvent toutes les autres sociétés organiques qui peuplent l'univers. Qu'est-ce que le plus grand empire du monde sur une carte de géographie ? Qu'était-ce que cette fameuse monarchie des Espagnols et des Indes sur laquelle le soleil ne se couchait pas ? Quelques degrés de longitude et de latitude ont raison de tout le pouvoir humain, et c'est une maxime que l'étendue dévore l'unité.

La société catholique a seule échappée à cette loi des choses finies. A peine arrosée du sang tombé de la croix, à peine animée du souffle de la

Pentecôte, elle a franchi l'Euphrate et le Rhin, elle a visité la Scythie, l'Inde, l'Éthiopie, et pendant que l'empire se partageait entre des maîtres ou cédait de sa terre aux Barbares dont il était assiégé, elle répandait, sur la surface multiple du sol romain, son unité doctrinale, hiérarchique, législative, judiciaire et administrative, réserrant et fortifiant son organisme social à mesure que l'ancien monde voyait périr le sien. L'Angleterre, l'Irlande, la Germanie, toutes les plages du septentrion lui ouvrirent, chacune en son temps, leur territoire plus neuf. Elle passa le cap de Bonne-Espérance avec Vasco de Gama, elle descendit en Amérique avec Christophe Colomb elle suivit, la croix à la main, tous les aventuriers du quinzième et du seizième siècle, élevant à côté de leurs noms les noms de Las Casas, de saint Louis Bertrand, de saint François-Xavier ; foudrant des chrétiens à l'abri des comptoirs, poursuivant et charmant les sauvages jusque dans les plus secrètes forêts. Où n'est-elle pas aujourd'hui ? Où n'est-elle pas avec son unité tout entière ? Voici qu'elle s'éparpille sans se diviser dans toutes les baies de l'Océanie. Du haut de sa chaire une et immuable, le Père de cent cinquante millions d'hommes dispersés par toute la terre élève la voix qui enseigne, il est cru ; il nomme des évêques, on les reçoit ; il promulgue une loi, on la vénère : il prononce un jugement, on s'y soumet ; il règle des cérémonies, on les pratique. La distance, la configuration, le climat, rien n'altère la majesté qui commande et l'obéissance qui accomplit, ou si quelque différence se remarque entre le respect qui est proche et celui qui est lointain, elle est toute en faveur du pouvoir à mesure qu'il est plus désarmé.

Quel miracle, Messieurs ! L'Angleterre touche à tout par sa politique et ses vaisseaux ; mais dites-lui d'établir quelque part sa hiérarchie, sa législation, sa magistrature et son administration sans s'assujettir par la force le point du globe où elle les portera. L'Angleterre croit que vous vous moquez. C'est pourtant ce que la Rome catholique fait tous les jours sans que personne y prenne garde, tant sa souveraineté organique et universelle est venue un élément naturel de l'humanité. On a vu cette même Angleterre dont je parlais, se séparer de Rome, la proscrire, inventer contre elle des supplices atroces, et, malgré cet appareil, pendant trois cents ans consécutifs, Rome a conservé au sein de cette île superbe une chrétienté qui recevait ses envoyés, ses lois, ses jugements, qui priait avec elle, qui pensait avec elle, qui souffrait et se réjouissait avec elle, qui mourait heureuse pour elle. Encore une fois, Messieurs, quel miracle ! et comment l'expliquer ?

Ah ! je vais vous le dire : c'est que la nature se révolte contre l'orgueil et la domination ; mais contre la vérité, contre le bien, contre Dieu, il n'y a pas de montagnes, pas de déserts, pas de glaces, ni de soleil ardent, ni de mers orageuses, ni de barrières armées. Et c'est pourquoi le prophète annonçant de loin cette puissance d'universalité qui est dans l'Église, et s'y complaisant d'amour, ne se laissait pas de porter à la nature un triomphal défi, ainsi que nous entendons, dans l'office même de ce jour, Isaïe crier de toute sa force : *Montagnes, montagnes et collines, vous serez abaissées ; chemins tortueux, vous serez redressés, sentiers escarpés et après, vous serez donc comme la plaine !* Et ailleurs, et mille fois : *Passez, passez par les portes, préparez la voie au peuple, aplanissez la route, choisissez les pierres élèvez un signe pour que toute le monde le découvre !* Et pourquoi, ô prophète ? pourquoi les portes doivent-elles s'ouvrir, les barrières tomber, la nature perdre toutes ses jalouses précautions ? Ah ! répond le prophète : *c'est que le Roi vient, il vient avec justice et pouvoir, il est monté sur une ânesse et sur le fils de l'ânesse.* Voilà ce qui ouvre tout, et ce qui change tout. *Ouvrez les portes, laissez passer les nations justes, la nation qui garde la vérité !* La science n'avait pas passé ; la puissance n'avait pas passé ; Ninive, Babylone, Alexandre, les Romains n'avaient pas passé ; mais le fils de l'homme, monté sur le fils de l'ânesse, il passera, il a passé, et passé pour ne sortir jamais.

La suite au prochain numéro.

SUR L'INFLUENCE DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

SUITE ET FIN.

Mais c'est dans l'Europe elle-même, dans ces centres de doute où s'élaborent tant d'œuvres serventes, c'est là qu'il faut admirer l'immense travail du sentiment religieux. Des catacombes de neige où le Dioclétien russe enfouit, sanglants et victorieux, les martyrs de la Pologne ; jusqu'à ces généreuses montagnes où la Navarre garde la foi romaine comme le plus indétructible de ses *sueros*, que de luites déjà soutenues, presque partout, pour cette Église qu'on proclamait définitivement écartée des affaires sérieuses du monde ! L'affaire sérieuse est de savoir aujourd'hui, en Angleterre, ce qu'on lui concédera ; en France, comment on pourra la désarmer et la séduire ; en Prusse, si elle voudra demain protéger le pouvoir qui emprisonnait hier ses Pontifes ; en Russie, par quel prodige elle vit toujours, et par quel vil infâme il sera possible enfin de l'assassiner. Elle préserve la Suisse d'une anarchie hideuse ; elle portera bientôt, en Espagne, le drapeau de la vraie liberté civile, comme elle y porta jadis le drapeau de l'indépendance nationale ; au milieu de l'irréconciliable décomposition des sectes protestantes, pulvérisées dans la fange d'un rationalisme athée, elle va montrer à l'Allemagne l'intact faisceau de ses dogmes éternels, que rien ne dissout, que rien ne transforme, que rien n'égare, qui résistent aux épreuves de la persécution comme à celles du triomphe ; toujours les mêmes, soit qu'un Constantin leur donne l'Empire, soit qu'un Pholius et qu'un Luther les couvrent d'arguties, soit qu'un Voltaire les accable d'injures, soit qu'un Nicolas les

inonde de sang. La divine unité qu'embrassent en ce moment avec amour tant de nobles cœurs et de savants esprits détachés de l'hérésie anglicane, ne sera pas sans effet sur ces chercheurs allemands, dont les pas se sont égarés dans toutes les routes et sur toutes les limites de l'erreur : ils seront bien forcés, ne fût-ce que pour trouver du nouveau, de se tourner enfin vers la vérité. D'ailleurs, à défaut de volonté suffisante, les événements qui se préparent sauront les mettre sur la voie, comme beaucoup d'autres peuples en beaucoup d'autres pays. Après avoir résisté, plutôt comme personne civile lésée dans son intérêt temporel, que comme religion, à des changements politiques qui semblaient devoir l'anéantir et en affichaient hautement le dessein, l'Église, acceptant ce qu'il y a d'essentiel et de légitime dans les principes de liberté, devient leur force et leur sauve-garde contre la double trahison des furieux qui veulent les employer pour tout détruire, et des habiles qui veulent les exploiter à leur seul profit. Sur le vaste théâtre où elle combat, elle ne fait pas un effort qui ne soit une protestation solennelle contre la frénésie du démagogisme, ou contre le despotisme astucieux du pouvoir ; conciliant, dans toutes ses actions, l'amour de la liberté, qu'elle sait lui être bonne, et le respect scrupuleux de l'ordre, qui est pour elle, et pour elle seule, un devoir, une habitude et une nécessité. Combien de mensonges, accrédités par l'histoire et par la philosophie, vont crouler indispensablement à la seule vue des faits contemporains, et forcer les esprits sages à réviser les iniques axiomes de la prévention et de la mauvaise foi ! Y a-t-il un sophisme philosophique ou une raillerie voltairienne qui puissent prévaloir dans le jugement d'un homme sensé devant le grand spectacle de l'Irlande, restée une nation parce qu'elle est restée catholique, et devant cet héroïsme de l'Église de Pologne, qui arrose tous les jours de sang l'obstacle unique et infranchissable à l'abri duquel revivront l'indépendance et la gloire du nom polonais ? Catholicisme ! partout où ce mot retentit, il signifie un bien désirable aux nations qui le prononcent. En Espagne, c'est l'ordre, la justice, l'unité ; en Pologne, c'est la vie individuelle et publique, c'est la liberté et l'espérance ; c'est la lumière et la liberté encore pour la Suède et la Norvège, endormies sous un joug de ténèbres ; c'est l'unité, la seule unité possible pour l'Allemagne ; c'est la pierre fondamentale où les esprits les plus distingués de l'Italie, abandonnant aux débris déconsidérés du carbonarisme les misérables doctrines de l'impunité, établissent désormais leurs plans de régénération ; c'est, en France, le résumé des droits les plus essentiels du père, de l'homme et du citoyen. Ainsi, partout et de toutes manières, l'intérêt de l'Église est indissolublement lié à quelque grand intérêt national. Dans cette situation, invoquée ici par les peuples, et là, sollicitée par les gouvernements, qui voudraient l'attacher à leur cause comme un instrument de domination devenu nécessaire, l'Église est exposée sans doute à des chocs terribles, à des accusations iniques, à des persécutions de toute nature ; elle ne court pas le risque d'être oubliée longtemps et de languir dans le mépris public, ce qui est le pire des dangers où elle puisse se voir, et celui où l'avait très-habilement acculée la philosophie du dernier siècle. Debout sur le théâtre du monde, elle parle, elle agit publiquement. Il suffit de regarder pour savoir qui l'attaque et dans quels desseins, qui elle défend, quels principes l'animent, à quel but elle veut atteindre. C'est ainsi qu'elle triomphe.

Nous l'avons dit et nous le répétons : une ère nouvelle commence, fruit des longues révolutions qui nous ont agitée. La démocratie s'élève, et l'Église est là, comme la mère auprès du berceau. Elle protège cet enfant qui a tant d'ennemis, elle essaie d'éclairer ce prince qui a tant de flatteurs. Rude et périlleuse éducation, sans doute ; mais l'Église en a bien d'autres ; elle a discipliné des naturels aussi sauvages, elle a tendrement servi et fidèlement aimé des pupilles plus ingrats. Réussira-t-elle cependant ? Dieu le sait ! Si elle ne réussit pas, on tremble à contempler l'avenir du monde. Que deviendront ces peuples, altérés d'indépendance, et chaque jour plus rebelles à toute autorité ? Qu'attendre de ces désirs effrénés, de ces ambitions folles, de ces passions cupides, sinon les misères infinies d'une anarchie sans terme, d'un despotisme sans frein, d'une guerre sans repos ?

Mais, à ne considérer que les choses purement humaines, il est certes permis d'espérer que Dieu n'a pas condamné les nations à ces sanglantes et renaissantes épreuves. Cette fièvre d'indépendance qui les tourmente n'est qu'une force désordonnée dont une main habile et prudente peut tirer d'admirables effets ; il est possible de donner à ce torrent un lit régulier et un cours paisible, et alors ces puissantes eaux porteront la splendeur féconde de l'ordre et de la vie, au lieu de porter le ravage et la mort. Que le Bien entre seulement en partage, comme il en a le droit et le pouvoir, dans les privilèges du mal ; que là où le chrétien est libre (et Dieu a permis qu'il le fût, dès à présent, partout où cette liberté est plus utile), il use de sa liberté comme d'un don céleste, qui lui est octroyé pour le salut et la gloire des éternels principes de la justice et de la charité. Citoyen au même titre et avec les mêmes attributions que l'impie, qu'il soit en toute renouveau contre l'apôtre et le défenseur de sa croyance, comme celui-ci est l'avocat et le serviteur de son incrédulité. Cet usage si noble et si nouveau du droit politique suffit en quelque sorte à conjurer tous les périls ; car, d'une part, il met un obstacle aux empiètements du pouvoir temporel, et d'une autre part, les discussions, les investigations qu'il provoque, soit dans le parti de l'Église, soit du côté de ses ennemis, compensent au-delà, par le zèle qu'elles inspirent et par les lumières qu'elles répandent, l'inévitable inconvénient d'exciter pour un jour la brutalité de certaines passions odieuses et redoutables à tous les intérêts. L'expérience en est faite dès long-

temps, et nous la voyons se renouveler aujourd'hui. Durant ces combats, on voit croître dans l'Église la foi, la science et la charité ; la prière est plus fervente, les œuvres se multiplient. Qu'importe que l'orage se déchaîne alors sur cet arbre divin ? il le déracine, mais il ne fait que porter au loin la bonne odeur et la semence de son éternelle vertu.

C'est à ce combat que nous nous sommes voués. Nous l'avons commencé au milieu d'une paix trompeuse et funeste, nous le continuons, au milieu des sacrifices qu'il impose, avec une résolution profonde et une inébranlable espérance. Il était nécessaire, il est honorable, tout nous dit qu'il sera victorieux. Nous plaçons au tribunal des hommes pour tout ce qui est digne de piété, de respect et d'amour sur la terre. Nous sommes les avocats de la Pologne et du Liban, abandonnés dans le sang et dans les flammes par une politique aussi égoïste qu'imprévoyante ; nous défendons l'Irlande contre les calomnies que lui prodiguent les conseillers de notre servitude envers le gouvernement anglais ; nous défendons les principes de toute civilisation, de toute moralité, de tout ordre, contre les embûches de la philosophie incrédule, servie par un monopole insatiable ; nous défendons les droits de la famille, de la conscience et des pauvres, menacés de toutes les entraves qu'on voudrait imposer au dévouement religieux ; nous défendons l'intégrité et les conséquences de la Charte, altérées par l'interprétation des sophistes ; — et toutes ces choses que nous défendons forment, dans le présent et dans l'avenir, les plus grands intérêts de la société universelle. Voilà la cause de l'Église et de la liberté ; voilà notre cause. Elle triomphera de la méchanceté et de l'ignorance ; mais dût-elle être vaincue, le premier devoir d'un chrétien et d'un citoyen serait encore de la défendre obstinément. Il serait doux et glorieux d'y périr.

Univers.

BULLETIN.

Lettre d'une Sœur de l'Hôpital-Général de Bytown. — Affaire de l'Orégon. — Agriculture. — Accident.

— On nous a fait le plaisir de nous communiquer la lettre suivante écrite par une Sœur de l'Hôpital-Général de Bytown, elle est d'un style si aimable et si enjoué, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer la joie et le contentement de ces bonnes Sœurs au milieu des peines et des fatigues qu'elles endurent. La paix de l'âme et la conviction qu'on travaille pour Dieu et pour le prochain sont la source d'une véritable félicité et de cette gaieté chrétienne si peu connue du monde.

« Hôpital-Général de Bytown, 9 février 1846.

« Ma très-chère Sœur, — Pardonnez-moi d'avoir apporté tant de délai à vous répondre ; votre méchante mais affectueuse lettre m'a fait un sensible plaisir. Je suis bien loin de prendre au sérieux vos petites railleries, au contraire je m'étonne de ce que vous ne m'en disiez pas davantage. Notre séparation n'a diminué en rien l'estime et l'affectueuse tendresse que je vous portais, elle s'est même fortifiée, cette tendresse, nue par les liens de la plus pure charité qui nous unissent. Priez pour votre compagne qui ne mérite pas la place que la divine Providence lui a départie. N'est-ce pas que le bon Dieu se joue des hommes ? — Comme il montre bien en se servant d'un misérable instrument tel que moi, qu'il n'a besoin de personne pour accomplir ses desseins, puisqu'il se sert de ce qu'il y a de plus misérable et de plus faible pour faire son œuvre. Tenez, ma chère Sœur, je suis comme un ciseau dans la main de l'ouvrier ; le bien se fait à ma grande surprise, et à mon grand étonnement. Je me demande ce que nous avons fait ? Pour que telle chose arrive ? Que telle bonne œuvre réussisse ? Je reconnais qu'il n'y a rien de notre part, et je me perds dans la profondeur des miséricordes divines et me fonde en remerciements. Voilà ce que j'ai de mieux à faire. Que je voudrais me trouver quelques moments avec vous, comme j'aurais de choses à vous dire ! Nous avons dans notre petit établissement un commencement de tous ; des hommes invalides, ainsi que des femmes, des orphelins et des orphelines, des enfants trouvés. Nous soignons des malades des deux sexes passagèrement ; dans ce moment nous en avons quatre. Au dehors nous soignons les malades et visitons les pauvres à domicile. Outre cela nous faisons l'école. Nous avons deux congrégations de filles qui nous donnent beaucoup de consolations ; les plus grandes filles sont de la congrégation de la Ste. Vierge, les petites filles qui n'ont pas fait la première communion sont de la congrégation de Ste. Philomène ; chaque congrégation à sa hannièrre. La première congrégation est composée de nos écolières et d'autres jeunes filles bien sages. Toutes les jeunes filles sont exposées à vivre au milieu des jeunes gens des chantiers, qui pensionnent chez leurs parens. Elles se conduisent si sagement que ces jeunes garçons par mépris les appellent *les tokens* ; vous savez que l'on nomme ainsi les mauvaises copes. Plusieurs de ces filles sont raillées et mal menées de leurs mères parce qu'elles sont trop réservées avec les jeunes gens ; malgré cela nos jeune-

congréganistes tiennent bon et disent que toujours elles se conduiront bien. On ne reçoit pas de filles âgées ; plusieurs d'elles se sont moqué des congréganistes, et on fait leur possible pour empêcher qu'elles s'en missent ; et notre Père leur a dit en chaire qu'il ne voulait pas recevoir les vieilles filles, parce qu'elles sont trop gâtées ; ceci leur a abaissé le pavillon.

« Chaque Sœur et les Dames de la Charité, ont un panier pour porter des provisions aux pauvres, quand nous les visitons ; si nous n'avons pas de quoi leur donner, nous quêtions dans quelques maisons pour remplir nos paniers et nous les vuidons chez les pauvres. Nous sommes presque toujours bien reçues ; l'on nous donne du thé, sucre, beurre, morceaux de pain, galettes chaudes, patates, viande cuite et crue ; nous quêtions aussi des couvertes pour les pauvres et de la paille pour mettre dans les paillasses.

« Le 25 janvier il vint un pauvre homme, nommé Charles Fortier, qui avait éprouvé la perte de ses biens et de la santé, sur une goëlette qui fit naufrage près de Québec, et était muni d'un bon certificat, mais je n'osais le recevoir à l'Hôpital parce que nous n'avions pas de couchette ; il m'en coûtait de le renvoyer, parce qu'il était très-malade, sans parents, ni argent ; il me disait : « Si vous me renvoyez je suis un homme mort. » Je le pris et lui donnai ma couchette ; ce pauvre mourut le lendemain en faisant sa confession au P. Baudrand ; il n'eut pas le temps de recevoir l'Extrême-Onction. Le jour même de son entrée à l'Hôpital, notre Père avait convoqué une assemblée de dames pour les organiser sur le modèle de celles de Montréal ; il leur fit sentir le besoin que l'hôpital avait de leurs secours, la nécessité de le pourvoir de meubles et de linges ; et ne voilà-t-il pas que notre Père dit en anglais aux dames que j'avais donné ma couchette plutôt que de renvoyer un pauvre ; je vous assure que j'eus grande honte, et ne savais où trouver un coin pour me dérober aux regards des dames devant lesquelles j'étais présente ; et le lendemain, voilà encore le P. Baudrand, après la messe, qu'il dit pour les associées, qui renouvelle en français ce que notre Père avait dit la veille en anglais. Je riais cette fois là ; la chose ne valait pas la peine d'être relevée, car je n'avais pas cessé d'être bien couchée. Cependant la chose fit un bon effet sur l'esprit ; et il est possible que j'aie la réputation d'être une fille bien mortifiée ; ainsi, ma chère Sœur, vous devez craindre pour votre pauvre compagne, qui reçoit sa récompense dans ce monde. En voilà assez pour aujourd'hui, permettez-moi de vous raconter un trait qui m'est arrivé, en revenant de visiter une pauvre femme malade à 26 milles d'ici ; son mari qui nous conduisait avait un cheval bien rosse, et sa mine n'était pas très-galante ; la cariole ressemblait au cheval, et les robes ne valaient pas mieux. Nous passâmes près d'un auberge tenue par un crargiste, et une dizaine d'hommes se tenaient à la porte, et nous regardaient venir, et voilà notre rosse, qui veut arrêter à cette auberge ; notre conducteur qui ne le voulait pas, ainsi que nous, frappait son cheval autant que ses forces le lui permettaient, pour le faire avancer ; mais nos orangistes se mettent à crier de toute leur force, et font signe au cheval d'arrêter, et celui-ci obéissant, s'arrête tout-court, et sœur Rodriguez et moi, rions de notre côté ; nous étions embarrassés dans nos manteaux d'indienne qui nous servaient de robes de cariole, et la tête de nos capes rabatues, en sorte que nous n'étions pas aperçues. Notre pauvre homme eut bien de la peine à s'éloigner, et il nous faisait ses excuses comme s'il eut été coupable. Il faut que je termine, je ne croyais pas vous écrire si long et si mal. . . . Adieu, adieu, j'écris sans lunettes, c'est pour cela que c'est si mal.

« Votre très-dévouée et affectueuse Sœur BRUYÈRE. »

(La bonne Sœur n'avait pas besoin de demander excuse pour son écriture car elle serait honneur à un calligraphe.)

— M. Pakenham écrit à M. Buchanan en date du 27 décembre dernier que que l'intention du gouvernement de Sa Majesté, vu que tous les efforts pour la pacification ont échoués, serait de recourir à un arbitrage de quelque souverain de l'Europe pour terminer cette question sans être dans la triste nécessité de courir aux armes. M. Buchanan répond en date du 3 janvier, qu'un pareil arbitrage supposerait que l'Angleterre a un droit sur une partie quelconque de l'Orégon, ce que le gouvernement des Etats-Unis ne peut admettre en aucune manière. M. Pakenham répond le 16 janvier à M. Buchanan que si le gouvernement des Etats-Unis revendique le territoire entier de l'Orégon, l'Angleterre est aussi fondée à le réclamer tout en entier ; ainsi, qu'en ce cas, on pouvait avoir recours à l'arbitrage pour connaître lequel des deux gouvernements avait les meilleurs titres. Que si les titres de l'un et de l'autre étaient jugés insuffisants alors on procéderait à un partage. M. Bu-

chanan dans sa réponse du 4 février, refuse encore ce dernier arbitrage par la raison que les droits territoriaux de la nation ne peuvent être sujets à aucun arbitrage. D'ailleurs le Président des Etats-Unis est convaincu que l'Orégon est d'une valeur insignifiante pour l'Angleterre, mais il n'en est pas de même pour l'Amérique. Pour la Grande Bretagne, l'Orégon est une possession coloniale éloignée, d'une valeur douteuse, et qu'elle ne pourrait retenir assez longtemps pour en retirer un grand profit, pour les Etats-Unis au contraire, ce pays deviendra une portion intégrante et essentielle de la République : en le cédant ils feraient une perte irréparable. D'après cela on peut conclure que le gouvernement des Etats-Unis refuse absolument tout espèce d'arbitrage, mais M. Buchanan incline à dire que le Président espère que la question pourra se décider à l'amiable entre les deux nations.

— Comme nous avons promis que nous recevions les communications qu'on nous adresserait sur l'agriculture nous allons commencer par donner l'exemple en donnant le récit d'une expérience faite par M. Bellerger. — Ayant donné il y a plus d'un an dans le journal français d'agriculture de M. Evans mon opinion sur la maladie des patates, je voulus voir si ce qu'on disait au sujet des graines de patates pour l'amélioration de cette plante précieuse était bien fondé ; en conséquence donc je cueillis des baies ou grêlois de patates, et j'en préparai les graines avec soin ; le printemps suivant je les semai sur un quarré bien meuble et bien engraisé de mon jardin, je les arrosai avec soin, même avec une décoction d'eau faite de vieux fumier de pigeon, ce qui fait une espèce de guano, aussi j'ai réussi à avoir de jolies petites patates dans l'automne, il y en avait même de mangeables. Eh bien ! parmi ces patates il y en avait qui étaient attaquées de la maladie ; j'ai choisi les saines et je les ai mises dans du sable dedans une boîte ouverte ou sans couvert que j'ai mise à la cave ; malgré ces précautions, la maladie a prévalu, les pauvres patates se flétrissaient à mesure, le dedans devenait spongieux et d'un jaune rembruni, et je ne sais s'il en restera pour pouvoir en semer le printemps prochain. Que conclure de là ? Qu'il serait difficile de renouveler les patates par le moyen des bayes, ensuite que l'opinion de ceux qui attribuent la décadence des patates à la gelée, comme on l'a vu par les extraits des journaux de Jersey est bien peu fondée. J'ai connaissance, étant missionnaire dans la Baie des Chaleurs, qu'une forte gelée se fit sentir dans la nuit du 7er. au 2 d'août ; les feuilles des patates disparurent, les patates ne grossirent plus, mais elles étaient toutes parfaitement saines et entières. L'opinion que j'avais émise dans le journal de M. Evans que la maladie des patates pouvait venir de vapeurs d'électères ou de vents contagieux, n'est peut-être guère plus fondée ; en attendant la solution de ce problème contentons nous de dire que c'est un fléau que Dieu nous envoie pour nous châtier ou pour nous éprouver.

Il y a eu un autre fléau qui a fait des ravages sur les oignons dans plusieurs paroisses du nord en bas de l'île de Montréal, c'est une espèce de teigne ou petits vers blancs qui les a détruits entièrement dans certains endroits ; pour ma part, malgré la chaux, le plâtre, la suie et les arrosements d'eau de tabac, de deux grands quarrés d'oignons, je n'en ai pas réchappé un. Pour parer à ce déficit au moins en été, je me suis servi d'une espèce de grosse échalotte que je connais sous le nom de cives de la Madeleine, c'est le nom que lui donnent les habitants de la Baie des Chaleurs. On plante ces échalottes à la fin de juin, et le printemps suivant, elles sont mangées dans le mois d'avril, elles sont mûres au commencement de juin tems où on les arrache de terre ; alors on laisse sécher, dans quelque coin du jardin ou dans une allée écartée, celles qu'on destine pour la plantation, on entre les autres à la maison.

Dans les endroits où les oignons ont manqué à cause de la teigne ou petits vers blancs, on pourrait essayer le moyen suivant : fumer les quarrés avec du fumier de mouton bien pourri et ensuite les bêcher, les laissant deux ou trois jours exposés à un beau soleil de printemps, ensuite les couvrir de paille ou pezas, les bêcher de nouveau très-légèrement, et quand les planches seront bien préparées, semer les graines. Je crois que cette méthode serait avantageuse partout.

En parlant du journal français d'agriculture de M. Evans, je n'ai pu que regretter amèrement que ce journal n'ait pas eu plus d'encouragement de la part des agriculteurs canadiens — mais point de réflexion là-dessus.

— La Gazette de Bytown du 29 janvier, rapporte un terrible accident causé par les cahos. Un nommé Swanger fut jeté de dessus sa charge de foin

sur la glace, et eut le crâne fracturé : il mourut le lendemain. Certainement, ajoute la *Gazette*, si on faisait observer la loi, nos chemins ne seraient pas si dangereux.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Nous avons déjà parlé du solennel anniversaire préparé à Trente, pour célébrer la mémoire de la première réunion du saint concile tenu dans cette ville en 1545. Voici quelques détails sur les fêtes qui ont eu lieu dans cette solennité triséculaire de ce grand événement de l'histoire de l'Eglise.

Pendant les journées des 12, 13, et 14 décembre, on a célébré des grand'messes le 12 dans la cathédrale, le 13 à Sainte-Marie-Majeure, lieu des séances du concile, et le 14 encore dans la cathédrale. Outre les grand'messes solennelles, il y a eu des sermons prononcés par des évêques, exposition et adoration du Saint-Sacrement ; enfin cette suite de belles cérémonies a été terminée par une grande procession : en même temps il a été procédé à la dédicace du grand et beau monument en marbre que la ville a fait élever près de l'église Sainte-Marie-Majeure, en mémoire de cette fête. A ces solennités ont pris part les illustres personnages et princes de l'Eglise dans l'ordre suivant : Son Em. le cardinal prince de Schwartzenberg, archevêque de Salzbourg, les princes-évêques de Brixen, de Linz, les évêques de Vérone, de Bresca, de Lodi, de Feltre et Bellune, auxquels se sont joints plusieurs abbés et prélats mitrés. La ville avait fait de grands préparatifs pour célébrer dignement cette fête. Cinq batteries d'artillerie couronnaient les principales hauteurs qui dominent la ville et annoncèrent le 11 au soir le commencement de la fête. Les corps de musiciens de Bozen, de Roveredo, de Sacco, de Borgo-Valsugano et de Mori, se sont rendus à Trente, en gant le uniforme, pour concourir à la fête. Le soir du premier jour, une procession de trois cents flambeaux s'est développée sur les deux places de la cathédrale. Cinq ballons de 5 à 6 pieds de diamètre, richement colorés et illuminés, ont été lancés à la fois dans les airs. Le deuxième jour, au soir, il y a eu grande académie musicale qui exécuta le *Stabat Mater* de Rossini. Tous les amis de la musique, hommes et femmes, des environs, y ont fait entendre leurs voix. Le troisième jour, grande et générale illumination des églises de la ville et de tous leurs clochers, ainsi que de tous les édifices publics et privés. Une décharge générale de toutes les batteries a annoncé la clôture de la fête. Pendant tous ces trois jours l'on a distribué aux pauvres du pain et des vivres, et des repas ont été disposés pour eux sur toutes les places de la ville.

Mais cette fête si belle, qui vient d'être célébrée à Trente, a été contristée par un événement funeste. Les lampions illuminaient encore les églises et la ville, lorsque le 15, entre quatre et cinq heures du matin, le feu se déclara dans une raffinerie de sucre qui fut entièrement détruite. Parmi les personnes accourues au sinistre, l'on remarqua le prince de Schwartzenberg, cardinal-archevêque de Salzbourg, qui fut un des plus empressés à mettre la main à l'œuvre pour donner l'exemple, en même temps que Son Eminence dirigeait une partie des moyens de sauvetage. Du reste, ce triste incident n'a influé en rien sur les sentiments d'un peuple qui conservera longtemps le souvenir de la fête et du grand événement dont elle devait consacrer la mémoire.

— Trois Sœurs de la charité sont parties au mois de novembre pour Alexandrie, où le service des écoles, de l'hôpital et des pauvres nécessitait ce renfort. Trois autres Sœurs de la même congrégation se sont également embarquées pour Constantinople. Parmi ces dernières, se trouvait une Polonaise qui s'est échappée de Wilna, où la persécution les retient inactives. On a fermé les hôpitaux et les écoles catholiques, et on retient les Religieuses renfermées, sans leur permettre de quitter le pays. Sur environ mille Sœurs de charité répandues dans toute la Pologne, cinq seulement ont pu réussir à s'échapper. Celle-ci appelée à Constantinople, doit être employée dans l'hospice qui a été fondé dans cette capitale en faveur des Polonais indigents et malades.

ANGLETERRE.

— Une réunion qui a eu lieu dernièrement à Leeds, en Angleterre, et qui peut être regardée comme la contre-partie du fameux meeting de Liverpool, dont nous avons parlé, vient d'augmenter les soupçons des Protestants déjà si vivement alarmés des conversions dont ils sont témoins. Il s'agissait de l'ouverture d'une nouvelle église, du rite anglican. A cette occasion, ou sous ce prétexte, deux cents soixante Ministres anglicans, appartenant pour la plupart, et peut-être tous, au parti puseyiste, se sont réunis de toutes les parties de l'Angleterre. La nouvelle église à la forme d'une croix, et elle devait recevoir le nom d'*Eglise de Sainte-Croix*, si l'Evêque anglican ne s'y était pas opposé. L'ouverture de cette église a été une sorte de dédicace dont les cérémonies ont duré sept jours, pendant lesquels le Docteur Pusey a prêché plusieurs fois. Tous les Ministres assistaient aux cérémonies en surplis. Cette pompe inusitée et l'apparition du surplis, après les querelles dont ce vêtement ecclésiastique a été l'objet ces dernières années en Angleterre, exhalait une odeur de papisme qui a fort scandalisé les fervents de l'Eglise anglicane.

Lettre d'un ministre anglican. — Nous avons annoncé déjà qu'un des rédacteurs de la *Gazette de l'Eglise et de l'Etat*, journal anglican, dévoué à la cause de l'ultra-torysme religieux, venait de suivre l'exemple de M. Newton et de ses nombreux amis qui sont entrés en communion avec Ro-

me. En embrassant le catholicisme, M. E. G. Browne a cru devoir annoncer cette résolution au directeur de la feuille à la collaboration de laquelle il avait pris part. Il lui a adressé, à cet effet, une lettre où il juge l'Eglise anglicane avec une juste sévérité, et se prononce hautement contre la validité des ordres dans l'établissement d'Henri VIII. Cette lettre mérite, à plusieurs titres, d'être publiée. Nous la reproduisons ; elle forme la contre-partie de celles du docteur Pusey.

« Vous ayant récemment, dit-il, adressé plusieurs lettres à l'occasion de l'apostasie de gens qui ont embrassé la foi des dissidens, et faisant partie, en outre, du comité organisé pour obtenir des signatures à la pétition, qui doit être présentée au parlement, contre la prétention de forcer le clergé, comme l'ont dernièrement décidé les cours ecclésiastiques, à enterrer des personnes baptisées d'une manière schismatique, ces deux circonstances m'imposent l'obligation de vous informer que j'ai obtenu d'être admis dans l'Eglise catholique. Je me sers du mot *clergé* par courtoisie pour ces laïques qui, en Angleterre, s'imaginent être dans les saints ordres.)

« J'ai été, depuis mon enfance, accoutumé à confesser ma croyance en la sainte Eglise catholique et apostolique, et toutefois c'est en vain pendant que j'étais membre et ce qu'on appelle ministre de l'établissement protestant que j'ai cherché l'unité autour de moi ; en vain ai-je cherché ces *marques de vie* dont le vénéré docteur Pusey parle en termes si saints et si exaltés ; en vain ai-je cherché la communion des saints ; mais les événements présents et ceux qu'annonce l'avenir m'ont fait tourner mes pensées vers Rome. Je commence maintenant à sentir la vérité de ce qu'a dit l'auteur de la vie de saint Willrid : « Tourner ses regards vers Rome est un instinct catholique, implanté en nous pour la sûreté de notre foi. » Mais je ne voulais pas me laisser entraîner par le sentiment ; j'ai examiné et réexaminé le sujet ; plus j'ai étudié les prétentions de l'établissement, plus j'en ai recherché les preuves péremptoires, et plus je me suis convaincu de la fausseté de ses prétentions à être une branche de l'Eglise catholique.

« En fait, il devenait chaque jour plus évident pour moi que l'Eglise anglicane n'est ni plus ni moins qu'un *imposteur gigantesque*. Dans cette position critique, tandis que mon esprit était agité par des idées diverses, et ballotté çà et là, cherchant un port de refuge, mon âme a été providentiellement dirigée vers la fin d'une controverse religieuse du docteur Milner. Avant que ce précieux volume ne tombât entre mes mains, quoique l'Eglise anglicane eût perdu pour moi tous les signes extérieurs de catholicité, elle conservait encore la validité de ses ordres ; mon attention se porta naturellement sur ce point, et bientôt je vis, aux preuves irrécusables déduites par Milner dans sa vingt-neuvième lettre, que, même en admettant la validité de la succession et de l'ordination de Parker, la forme de la consécration était telle que les paroles adressées aux évêques eussent tout aussitôt bien convenu à un enfant : « Prenez le Saint-Esprit et rappelez-vous que vous accordez la grâce de Dieu qui est en vous et l'imposition des mains. »

« Cette formule fut signalée, par des théologiens catholiques, Champney, Lowgar et autres, comme soulevant des objections, tellement qu'en 1662 la convocation altera la formule usitée dans l'ordination des prêtres et la consécration des évêques. « Mais (comme le fait observer Milner) en admettant que ces altérations soient suffisantes pour obvier à toutes les objections de nos catholiques (ce qui n'est pas), elles viennent un siècle trop tard pour répondre à leurs objets, de sorte que, si les prêtres et les évêques étaient ordonnés et consacrés d'une manière non valide sous les règnes d'Edouard et d'Elisabeth, il a dû en être de même avec ceux du règne de Charles II et de leurs successeurs.

« En admettant que Parker et ses consécrateurs, Borlow et Scory, aient été consacrés validement, néanmoins l'Eglise d'Angleterre, se trouvant hors du giron de Saint Pierre, en tant qu'établie par la loi, est hors de l'Eglise catholique. *Quisquis* (dit saint Cyprien) *ab Ecclesia segregatus, adulterare jungitur, a promissis ecclesie separatur, et hostis est.* »

« Je demande sincèrement, dans le langage du pieux écrivain de la vie de saint Richard, évêque de Chichester, que les prières du saint (j'ajouterai volontiers et celles de la sainte Vierge) puissent être utiles à tous ceux qui, dans ce temps de perplexité, ne savent pas où trouver le repos pour leur âme ; puissent ces prières les conduire au seul port (l'Eglise catholique) où l'on trouve la paix dans ce monde de misère. Je suis votre très-humble serviteur en J. C.

« EDWARD G. BROWNE,

« ex-vicaire de Badwsey, Suffolk. »

La *Gazette de l'Eglise et de l'Etat* a publié cette lettre en l'accompagnant de grossières observations, fort éloignées de répondre aux objections soulevées par M. Browne. *Journal des Villes et des Campagnes.*

LIVERPOOL.

— La ville de Liverpool, qui possède déjà un bon nombre d'églises catholiques, doit être bientôt enrichie d'un nouveau monument qui sera une des magnificences artistiques du catholicisme en Angleterre. Elle doit avoir quatre cent soixante pieds de long ; les détails répondront à la grandeur de ce plan.

— Les Catholiques de Leinster ont acheté un vaste emplacement sur lequel ils se proposent de bâtir une cathédrale semblable à celle de Nottingham. Ils construisent maintenant un vaste collège à Rattliff.

Ces entreprises sont une preuve non équivoque de l'accroissement que prend tous les jours le catholicisme en Angleterre.

TURQUIE.

Catholicisme en Turquie.—Nous puissions, dans une notice publiée par la *Revue de l'Orient*, des données intéressantes au point de vue national et religieux.

“On connaît, dit l'auteur, l'origine de l'œuvre d'enseignement essayé sur le Bosphore, en 1839; par deux femmes pieuses récemment rentrées dans le sein de la catholicité, ainsi que la rapidité de leurs succès, qui fut telle, que l'installation des sœurs de la Charité en fut la conséquence....; de même que la direction des jeunes garçons pauvres fut confiée aux frères des écoles chrétiennes....; et celle de la jeunesse plus riche aux Lazaristes.

“Cette entreprise, toute d'avenir, nos religieuses se sont empressées de la soutenir par une puissance beaucoup plus efficace dans le présent, celle de la bienfaisance, et leurs moyens sont : les encouragemens et les soins pour toutes les souffrances, les distributions gratuites de médicaments aux malheureux de toutes les religions. Aussi, la reconnaissance qu'elles inspirent à tous les êtres qui les approchent est prodigieuse, et pour ne pas être entraîné trop loin dans la citation des témoignages de cette reconnaissance, je vais me borner à préciser quelques faits pour esquisser rapidement un abrégé de la situation du catholicisme... autrement dit... de la France en Orient.

“Avant 1830, il n'existait à Constantinople aucune ressource d'éducation pour les jeunes filles. Aujourd'hui, le nombre des élèves de nos religieuses à Galata s'élève à près de 400, de toutes religions. Les frères des écoles chrétiennes dirigent un nombre de jeunes garçons à peu près égal dans lequel figurent des juifs et des Turcs; et sur le Bosphore, près de Bujuk-Dheré, existe à Bebec un collège fondé et dirigé par les Lazaristes, où 80 jeunes gens reçoivent un enseignement basé sur celui de l'université de France, auquel, en outre du français, viennent se joindre l'étude et la pratique du turc et de l'arabe. Ainsi, c'est par notre langue que s'infiltré la pensée qui régènera ces nationalistes déçues; et c'est vers notre patrie que se dirigent la reconnaissance et les espérances de la jeune chrétienté orientale, pour le bienfait qu'elle en reçoit. Il y a douze ans, deux seuls établissemens d'éducation, sous la direction des Lazaristes, existaient pour la Turquie, la Perse et la Grèce. Aujourd'hui, pour la Perse et la Turquie seulement, nous n'avons que six pensionnats des deux sexes et douze écoles, dans lesquelles plus de 2,000 enfans reçoivent l'éducation française. A Alep, on réclame les frères des écoles chrétiennes, et à Smyrne les Américains, aidés même par la coopération de quelques Turcs, ont institué des associations et des souscriptions pour fonder des écoles dans la grande Arménie.

“En outre des 19 Lazaristes de Galata et de Bebec, et de nos 13 religieuses, nous avons 5 Lazaristes et des sœurs à Smyrne, 7 à Naxos, et 3 des sœurs à Santorin.

“A Galata, une pharmacie centrale est établie chez les Lazaristes pour l'approvisionnement de toutes les pharmacies de nos religieuses du Levant et dirigée par un coadjuteur de l'ordre, assisté de quatre élèves qui bientôt fonderont autant de nouvelles pharmacies.

“Dans leur dispensaire, qui n'est encore qu'à sa deuxième année d'existence, nos sœurs, sous la direction de leurs médecins, sont constamment occupées à panser et à médicamenter les malades de toutes les religions qui se présentent, et pendant que les unes préparent, les autres vont visiter et soigner à domicile ceux qui ne peuvent être transportés. Ces soins et ces distributions de secours s'étendent souvent à 500 malades par jour, quelques-uns venus de 80 kilomètres de distance, et souvent aussi apportés sur des brancards.

“Dans le courant de 1844, nos sœurs ont secouru plus de 20,000 pauvres, pansés et visités plus de 40,000 malades, habillé 130 enfans, et consacré à ces bonnes œuvres au moins 65,000 piastres turques.

“En outre, elles ont entrete nu beaucoup d'églises pauvres de la Grèce et de l'Asie. Et pourtant leurs ressources sont réduites à la charité, à quelques faibles portions de patrimoine, et à la vente annuelle des travaux des jeunes filles en loteries, dont les billets sont parfaitement accueillis chez les Francs, même chez les Turcs... et par toutes les ambassades... à l'exception pourtant de la seule ambassade anglaise!

“J'ai parlé de l'étonnement et de la religieuse admiration qu'un pareil dévouement excite chez les musulmans, des bonnes dispositions qu'un œuvre, aussi nouvelle en Turquie, fait germer dans les esprits au profit de catholiques. Oh! il est bien grand, en effet, et l'on ne peut s'empêcher d'attribuer à cette impression les dispositions du dernier hattî schéïff relatives à la fondation d'un grand établissement de bienfaisance sur les ruines du palais de Bél'saire et sous le patronage de la sultane Validé. Ainsi, il faut encore lui attribuer ces manifestations de respect données ostensiblement par le peuple à nos religieuses, jusqu'à les suivre dans les rues pour toucher leur vêtemens et baiser leurs chapelets.” *Journal des Villes et des Campagnes*

NOUVELLES POLITIQUES
CANADA.

—Quoique ce ne soit pas notre intention de nous mêler des affaires ou procès de la cour criminelle, cependant l'affaire de F. Mercure est si célèbre que nous ne pouvons nous dispenser d'en donner le récit, tel que nous le trouvons dans l'*Aurore* du 17 février.

Le procès de F. Mercure, accusé d'avoir poussé Lepage à incendier le

Palais de Justice, commencé Lundi le 9 Février ne s'est terminé que Jeudi soir, et les jurés n'ont donné leurs verdict que vendredi matin. Par ce verdict Mercure est déclaré “non coupable” du crime qu'on portait à sa charge.

Nous avons promis de donner une analyse du témoignage à nos lecteurs : nous allons tâcher de le faire aussi brièvement que possible.

MM. Driscoll C. R. et N. Dumas conduisaient la poursuite, et MM. Drummond, Johnston et Salmon la défense. M. Driscoll commença par exposer les faits sur lesquels reposait l'accusation. Ces faits sont que le prisonnier avait fait venir des États-Unis le nommé Chs. Lepage pour mettre le feu au Palais de Justice, qui a été incendié en réalité le 18 juillet 1844 par Lepage, lequel a été pour ce fait condamné par la Cour dans la Session du mois d'Août dernier : que Lepage n'avait ainsi agi qu'à l'instigation de Mercure, qui avait intérêt à ce que certains effets, qu'on l'accusait d'avoir volés, et qui se trouvaient dans cette bâtisse, fussent détruits; et que c'était à cet effet que Mercure avait fait venir Lepage.

M. Dumas exposa aussi ces faits aux jurés dans la langue française. A. M. Delisle déposa que M. Mercure avait été accusé de vol; mais qu'il fut acquitté; les objets qu'on devait produire, ayant été détruits par le feu.

MM. Coffin et O'Donoghue, que le feu avait pris le 17 juillet : que ce n'avait pu être par accident.

M. Devins dit que lorsqu'on transporta les effets en question des voûtes au grenier, Lepage lui offrit, ses services avec tant d'instance qu'il s'en fit aider. Lepage était officieux.

Brousseau le principal témoin connaissait Lepage qui vivait ordinairement à Champlain N. Y. Il allait souvent chez M. Mercure avant le feu. Vers la fin de juin, M. Mercure l'envoya à Champlain chercher Lepage pour faire quelque ouvrage, en lui disant d'apporter ses pistolets et ses carottes. Chemin faisant Lepage lui montra ce qu'il appelait ses carottes : (c'était des espèces de pétards.) Brousseau lui demanda ce qu'il faisait de cela. Lepage lui répondit : “Oh! avec cela on fait de belles choses!” Lepage lui demanda de les porter. Brousseau le refusa et mena Lepage chez Madame Thompson en arrivant à Montréal, comme le lui avait dit Mercure. Il avertit alors Mercure de l'arrivée de Lepage. Trois jours après, il alla chez Mercure pour se faire payer de son voyage, et le prisonnier lui dit “qu'il avait son petit Lepage pour mettre le feu à la Cour;” il lui dit alors ou quelques jours après qu'ils avaient essayé une de ces carottes et qu'elle brûlait bien le bois, encore bien mieux le linge : qu'il avait envoyé Lepage à la Cour et qu'il y avait vu toutes sortes d'effets, qu'il allait envoyer sa femme à St. Jean, et qu'alors ils feraient l'affaire : que les effets seraient alors brûlés. Qu'une autre fois Mercure lui dit qu'il était prêt à brûler tous les effets dans la Cour. Brousseau lui remarqua qu'ils avaient été transportés au grenier, et Mercure lui dit que tout brûlerait, le haut et le bas; que depuis lors jusqu'au feu, il évita Mercure.

Transquestionné.—Il avait été arrêté le lendemain du feu, puis relâché en promettant de donner témoignage. Il avait depuis gagné sa vie avec son métier de menuisier; il avait reçu de l'argent du gouvernement quelquefois cinq piastres. Il ne savait pas quelle somme il recevrait si Mercure était trouvé coupable. Il croyait qu'on avait offert \$500 pour celui qui découvrirait le coupable. Il n'espérait pas recevoir l'argent. Il avait peut-être en tout reçu \$50 du gouvernement.

M. Fortier, Clerc dans le Bureau du Greffier de la Paix, examiné par M. Dumas, dit : que le 23 ou 24 juin le prisonnier était venu chez lui le Dimanche matin; lui avait demandé où se trouvaient les effets; que le Capt. Comeau lui avaient dit qu'ils étaient dans la voûte. Quelques heures ensuite, il lui demanda s'il était possible de les voir par la fenêtre. Il lui demanda d'aller voir, et s'il était soupçonné, de cueillir une rose. Le témoin lui dit qu'il serait mieux de s'informer de M. Delisle. Il le rencontra encore deux fois lui fit les mêmes questions. Il lui dit qu'il voulait voir les effets qu'on l'accusait d'avoir volés.

A. Loïselle, donne à peu près un témoignage semblable. Mercure, lui avait demandé un plan du lieu qui contenait les effets. Il lui demanda aussi s'il était possible de se cacher dans la Cour.

James Flynn, se rappelle que le soir du feu, Lepage et Mercure viennent chez lui, et demandèrent deux verres de bière. C'était à peu près vers onze heures et demi, ou minuit. Ils étaient en grande conversation. Il entendit Lepage dire “allons voir Anger.”

Le lendemain dix huit autres témoins sont entendus dont les témoignages sont de nature à corroborer les premiers.

Puis commença la défense. Les avocats de l'accusé produisirent plusieurs témoins contre Brousseau, dont le témoignage est le plus direct; les Avocats de la Couronne en produisirent aussi en sa faveur. M. Drummond et Johnston parlèrent avec le talent qu'on leur connaît, l'un en Français; et l'autre en Anglais.

Les juges ensuite récapitulèrent la preuve avec une grande impartialité, et les jurés s'étant retirés délibérèrent jusqu'à Vendredi matin, qu'ils rendirent un verdict de “non-coupable.”

Nouvelles importantes de Washington.—Nous avons reçu, par la malle de ce matin, des nouvelles de Washington qui ne laissent plus d'espérer d'une solution pacifique de la question de l'Orégon. Comme on verra par la correspondance suivante, M. Polk s'est de nouveau refusé deux fois à tout arbi.

trage quelconque s'appuyant, sur la découverte par lui faite le 29 août dernier que les États-Unis ont un droit exclusif à tout le territoire occupé en commun par les deux nations depuis plus d'un quart de siècle; de sorte qu'il ne reste plus à l'Angleterre qu'à se soumettre honteusement à des prétentions si extravagantes et à déguerpier des établissements qu'elle a fondés sur la côte nord-ouest de ce continent, ou à les défendre avec le canon et la baïonnette. Une terrible responsabilité pèse sur M. Polk. Nous croyons que le monde entier rendra justice à l'Angleterre qui dans cette circonstance a fait preuve de tant de modération et mis les États-Unis complètement dans leur tort.

FRANCE.

—Le navire *l'Arche d'Alliance* a quitté le Havre, au mois de novembre, pour les Iles Marquises, ayant à bord un certain nombre de passagers, la plupart Prêtres ou Frères destinés aux missions. Ce navire, qui est destiné en partie à remplacer le *Marie-Joseph*, dont le naufrage au cap Horn ne paraît que trop certain, sera spécialement affecté au service des missions; plusieurs autres bâtiments doivent être construits dans le même but par une compagnie d'armateurs à qui les navires appartiendront.

—L'incroyable abus des circonstances atténuantes, admises par le jury de la Loire en faveur de deux parricides, a rappelé au souvenir d'un journal l'anecdote suivante :

« Il y a deux ans environ, un accusé de parricide, contre lequel s'élevaient des charges formidables, est acquitté par le jury d'une cour d'assises du Midi. L'auditoire est stupéfait; le défenseur lui-même ne peut ajouter foi au verdict qu'il entend. Le président ordonne la mise en liberté du prévenu. Le public stationne autour du palais de justice pour le voir sortir.

« Bientôt il paraît, l'œil hagard et le teint livide; il semble craindre qu'on ne se livre à des violences contre lui. Mais, loin de justifier ses craintes, la foule s'écarte avec horreur sur son passage. Tout-à-coup, une voix retentissante lui crie : *Regarde, regarde, voilà ton père qui te suit!*

« Il se détourne, les cheveux hérissés, et tombe le front contre la pierre, sur les marches du perron; il y resta dix minutes évanoui et sanglant. Il fallut pour le relever le secours de deux agents de police, et, quand il chercha un gîte, toutes les portes se fermèrent devant lui : il ne trouva la nuit suivante d'asile que dans sa prison. »

MEXIQUE.

Nouvelle Révolution au Mexique.—Une lettre reçue du Mexique, annonce qu'une nouvelle révolution a eu lieu dans ce pays, qu'Arista, un des généraux le plus habile et le plus énergique de l'armée-mexicaine, remplace le général Parédes comme président. Cette révolution s'est opérée sans effusion de sang.

Arista commandait l'armée des cinq provinces du Nord, et d'après certains journaux américains, est mal disposé envers Santa-Anna, les Anglais et les Français; pencherait du côté des États-Unis. Si cela est, il pourrait se faire, dit l'auteur de cette lettre, que notre plénipotentiaire, M. Slidell, serait encore reçu au Mexique et que nos relations avec cette république seraient rétablies.

Nouvelles plus récentes.—Les journaux de New-York contiennent les nouvelles du Mexique jusqu'au 18 du mois dernier. L'un d'eux s'exprime ainsi : « Le bruit qui a circulé ici, depuis un ou deux jours, qu'une nouvelle révolution avait eu lieu au Mexique paraît être confirmé jusqu'à un certain point par les renseignements qui nous sont parvenus hier. Cependant il existe encore du doute, il pourrait se faire qu'Arista serait encore à Monterey, attendant tranquillement le résultat des affaires. Mais il est certain que si Arista prenait les rênes du gouvernement nous aurions une meilleure chance de faire un arrangement amical avec le Mexique.

« M. Slidell n'avait pas encore quitté la ville de Mexico, et il y avait quelque espérance qu'il pourrait à la fin réussir à être reçu en sa qualité d'envoyé plénipotentiaire quand même Parédes retiendrait encore la présidence; mais la politique du Mexique est d'un caractère si extraordinaire qu'il est impossible de prévoir ce qui pourra arriver. »

ÉTATS-UNIS.

Exécution de Mrs. Valkenburgh.—Cette femme, condamnée à mort pour avoir assassiné son mari, a été pendue, le 24 janvier, dans la prison du comté de Fulton, en présence d'une foule assez nombreuse. Le 22, elle avait avoué le crime pour lequel elle a été condamnée, et l'on croyait que tout était dit, mais le lendemain elle fit à sa confession une addition imprévue; en avouant qu'elle avait assassiné de même son premier mari, en lui donnant une dose d'arsenic qui causa, quelque temps après, sa mort. Quand elle sortit de la prison, elle avait l'œil hagard, et le désespoir et la terreur étaient peints sur sa physionomie. Lors qu'elle fut au pied de l'échafaud. M. Hitecock eut récité une courte prière, le condamné adressa la parole à la foule, et dit que s'il y avait là quelques ivrognes, son exemple devait leur servir de leçon. Lorsque la trappe glissa sous ses pieds pour la lancer dans l'éternité, elle poussa un cri, et tout fut consommé. Les membres de la société pour l'abolition de la peine capitale ont jeté des cris d'indignation contre l'exécution de cette femme, deux fois empoisonnée, et ils ont tenu, hier soir, un meeting, dans lequel l'anathème a été jeté contre le gouverneur de l'état qui n'a pas cru devoir user de son droit de grâce.

ADRIENNE ET MARGUERITE.

Edouard, après avoir vendu ses rentes, seul bien qui restait à peu-

près, se mit en route pour aller payer le vendeur de sa nouvelle propriété. Cet homme habitait une maison dans un lieu isolé aux environs de Versailles. Edouard fit des adieux pleins de gaieté à sa femme, et lui promit d'être de retour le soir même ou le lendemain au plus tard; puis il monta en cabriolet, emmenant avec lui son domestique.

Le soir, il ne revint pas; le lendemain ne le vit pas paraître. Marguerite, très-alarmée, courut à quatre heures chez le général lui dire : « Que dois-je faire?—Avec qui était Edouard?—Avec René. —René savait-il que son maître avait de l'argent avec lui?—Je le crois. » Cette réponse fit pâlir le général. Il dissimula son effroi, et dit à Marguerite de retourner chez elle, et que lui allait faire les démarches nécessaires. Aussitôt qu'elle fut partie, il courut à la police, et la police, le soir même, lui envoya l'épouvantable nouvelle que le corps d'Edouard, assassiné et volé, venait d'être trouvé dans un bois écarté : le domestique et le cabriolet avaient disparu.

L'excellent Raoul fut atterré en apprenant cette horrible catastrophe, et resta frappé de terreur. Mais bientôt le souvenir de Marguerite se passa, il sentit qu'il avait un grand devoir à remplir, et s'achemina lentement chez sa belle-sœur, ayant la mort dans l'âme. Il la trouva en larmes et priant au pied de son crucifix. Il voulut parler, la parole expira sur ses lèvres. Marguerite, par une subite inspiration, s'écria : *Il est mort!* Le général garda le silence, et se couvrit le visage de ses deux mains.

Nous n'essaierons pas de peindre la désolation de Marguerite. A la voir immobile, silencieuse, pâle comme une ombre, on l'eût prise pour la statue de la Douleür.

On essaya d'arracher quelques larmes de ses yeux fixes et arides; mais ces larmes, toutes refoulées au fond d'un cœur déchiré, étouffaient Marguerite. Croyant qu'elle allait expirer, on courut chercher son confesseur : il vint, et ne fut pas même aperçu d'abord de la pauvre veuve. Alors élevant la voix, il lui dit : « Quoi! vous êtes chrétienne, et vous vous désespérez? Et que diriez-vous, grand Dieu! si votre mari fût mort impie? » Marguerite tressaillit, et la terreur se peignit dans ses traits. Alors le confesseur reprit : « Mais Edouard était un saint; le juste, le bien-aimé du Seigneur; » et, continuant, il parla du ciel, où l'épouse est réunie à son époux; puis soulevant la voile qui nous dérobe les joies du ciel, il peignit avec une si profonde conviction les délices dont jouissent les fidèles dans le sein de Dieu, il leur prêta des paroles si tendres pour consoler ceux qui les pleurent, qu'il parvint à captiver l'attention de Marguerite. Et au moment où le prêtre lui disait : « Entendez-vous votre époux qui vous appelle et vous demande de vivre pour votre enfant? » elle leva les yeux au ciel, et parut sourire à une céleste apparition. Mais bientôt son regard s'abaisse, elle regarde autour d'elle, frémit en reconnaissant des lieux vœux de celui qui lui était si cher, et fond en larmes... Ses amis respirent, car ces larmes venaient de lui sauver la vie. On lui amena son fils, elle le prit dans ses bras, et, l'élevant vers le ciel, elle s'écria : « Mon Dieu, donnez-moi la force de vivre pour lui, de m'oublier pour lui, et devenez le père du pauvre orphelin. » A ces mots, Marguerite tomba sans connaissance. Elle fut malade à la mort, mais Dieu avait écouté les vœux d'une mère chrétienne et courageuse il lui rendit la vie pour rendre une mère à son enfant.

Que va-t-elle devenir? point de fortune, point d'amis. On le sait, Adrienne n'est plus une amie pour Marguerite. La tête passionnée et le cœur froid de madame d'Ermançe se sont dévoilés aux yeux de son ancienne compagne; tout lien est rompu entre elles, hors celui d'une générosité factice, d'un côté, et de l'autre celui d'une inépuisable indulgence.

« Qu'allez-vous faire? dit le général à sa belle-sœur.—Je travaillerai; et en réunissant le fruit de mon travail à ce qui me reste, je pourrai vivre.—Aimeriez-vous la campagne?—Oh! beaucoup.—Eh bien! ma sœur, daignez accepter ma proposition. J'ai acheté une terre à trente lieues de Paris; la nouvelle place dont on vient de m'honorer ne me permet pas d'y aller, et je m'en déssole, car je sais que tout y est dans un désordre affreux, grâce à un régisseur fripon. Veuillez accepter un asile à Savenay, prendre le gouvernement de cette petite république, vivre des produits de la terre, vous dire, que vous êtes chez vous, et qu'en cédant à mon invitation, vous m'avez rendu le plus grand service du monde; car, sans vous, je serai volé, pillé d'une manière pitoyable. »

Marguerite accepta avec reconnaissance l'offre de cet excellent homme, et bientôt elle partit pour Savenay, porteur d'une lettre pour le régisseur. Le général annonçait sa belle-sœur sous le nom de madame Brunet et sous le titre bien humble de femme de confiance. Marguerite l'avait exigé ainsi pour vivre dans une solitude.

profonde. Un autre motif l'avait déterminée à prendre ce parti : celui-là était entre elle et Dieu seulement. La pieuse veuve voulait être pauvre et obscure comme Jésus-Christ.

Lorsque Marguerite avait pris congé de sa famille, Adrienne l'avait embrassée avec une douleur de commande et une joie véritable, parce qu'elle finissait, après avoir chanté sur tous les tons des hymnes à l'amitié, au dévouement pour le malheur, etc., elle finissait, dis-je, par trouver que son rôle de consolatrice était trop long et trop fatigant à jouer. Déjà, dans ses tête-à-tête avec Marguerite, elle parlait beaucoup plus des prospérités du général que du désastre de son amie ; ce qu'elle ne faisait, disait-elle, que pour distraire la pauvre malheureuse de ses peines. On reconnaît ici l'adresse que mettent les égoïstes à parer leur dureté réelle d'une apparente sagesse. On doit, répètent-ils sans cesse, se garder de s'appesautir sur des maux irrémédiables. Excellent moyen qu'ils repliquent à toutes les douleurs d'autrui seulement ; car, pour les leurs, il n'en est pas de même, et il veulent contraindre l'univers entier de pleurer avec eux.

Enfin Marguerite arrive à Savenay. Au bout d'un mois, les fripons sont congédiés, les honnêtes gens encouragés. Chacun a son besoin bien expliqué, bien classé : tous marchent sans se heurter, et s'il s'élève quelques contestations, on en appelle à Marguerite, qui juge l'affaire avec autant de prudence et de douceur que de fermeté.

Marguerite ne se borna pas à ces occupations ; elle fit connaissance avec les pauvres du village, s'établit le garde-malade de tous ceux qui souffrirent, la consolation de tous les affligés, la maîtresse d'école de toutes les petites filles, jusqu'à ce que son fils fût en âge de prendre tous ses moments. C'est en s'occupant des douleurs d'autrui, qu'elle endormit ses propres douleurs. Son cœur, vraiment chrétien, conservait le sentiment de ses peines, mais sans se laisser vaincre par elles.

Tandis que Marguerite se fait une félicité indépendante des hommes, Adrienne se croit au comble du bonheur, parce que son mari, de plus en plus en faveur, réunit à de très belle places le titre de comte et une fortune considérable. Trop occupée de ses plaisirs pour penser à Marguerite, elle ne lui écrit que pour répondre à la lettre qu'elle en reçoit au jour de l'an ; car la pauvre délaissée écrit de temps en temps à celle dont elle a tant à se plaindre : obéissant en cela au précepte divin, qui défend non-seulement toute haine, mais qui nous ordonne de ne pas laisser vieillir le ressentiment dans le cœur de celui qui ne nous aime pas. O charité brûlante de mon Dieu que ne peux-tu l'allumer dans le cœur de tous les hommes ! alors quel peuple de frères nous serions ! les joies du ciel deviendraient le partage de la terre !

Suite et fin au prochain numéro.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD, RUE NASSAU, No. 5.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOFFES D'EGLISE, dont la FRAICHEUR, la VARIÉTÉ, le BON COUT et les PRIX réduits, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents. CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins. GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux. BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes. ETOLES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées. Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET de FRANGES et GALONS en OR, ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DE PLUS—
Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, [avec gloire au centre], confectionnées en France.

—AUSSI—
Une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne les fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés, par là même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,
Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

—A VENDRE,—

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique.—Prix, 5 shellings la douzaine; 6 deniers en détail.—S'adresser au Bureau des Mélanges ou à l'ÉVÊCHÉ.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Encaissement Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOÛT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excluant pas trois-cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shellings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minéral de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement, — sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter du minéral des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent Licitateur pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en Script.
D. B. PAPINEAU.
C. T. G.

La "Gazette du Canada" insérera cet avis, ainsi que les autres papiers nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

L'ART EPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie., rue St. Vincent.
C. F. Leprohon, rue Notre-Dame.
Rolland et Thompson, rue St. Vincent.
Chapeleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Arbre.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.

F. CINQ-MARS.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue St. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—
Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

FRANÇOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Évêché.
6 FÉVRIER.

LIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES.

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire le prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Table with 2 columns: Description of ad insertion and Price. Rows include: Six lignes et au-dessous, 1re. insertion (2s 6d); Chaque insertion subséquente (7 1/2d); Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion (3s 1/2d); Chaque insertion subséquente (10d); Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne (4d); Chaque insertion subséquente (1d).

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, PRES., ÉDITEURS.
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.